

Compte rendu réunion de conseil du 27.01.2012

Restitution Audit énergétique par le bureau LCA

Afin d'accompagner les communes du territoire dans la réalisation d'audits énergétiques de leurs bâtiments publics, le GAL Sud Mayenne avait proposé aux communes volontaires une action d'audits énergétiques groupés

Dans ce cadre un audit énergétique a été réalisé pour la salle des fêtes .Le bureau LCA avait été retenu par le GAL du Sud Mayenne. Après avoir réalisé un état des lieux approfondi, un bilan énergétique a été établi . Plusieurs scénarios de réhabilitation concernant surtout le chauffage (isolations extérieures ou intérieures , changement de chaudière , etc) sont proposés .Une analyse financière est également indiquée.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE TENNIS DE TABLE

Après délibération, le conseil municipal décide de voter une subvention exceptionnelle au Club de Tennis de table de 540.00€

ARMOIRE REFRIGEREE SALLE DES FETES

Depuis plusieurs mois l'armoire réfrigérée fonctionne très mal(pas assez de froid).Il semblerait que le problème vienne du gaz. Le devis de réparation s'élève au minimum à 1000€ et sans garantie.

Cette armoire a plus de 20 ans .En conséquence le conseil décide d'en acheter une neuve (2 345.49 € TTC)

OUVERTURE DE CREDIT

Après délibération,le Conseil Municipal,

DECIDE d'acheter une armoire réfrigérée pour la salle des fêtes et accepte le devis des Ets MAUGERE pour un montant TTC de 2 345.49 €

DECIDE d'acheter un taille haie et accepte le devis des Ets Will Cycles motoculture pour un montant TTC de 605.00 €

AUTORISE une ouverture de crédit au compte 2158 de 605.00 € et de 2 346.00€ au compte 2188 (ces crédits seront repris au BP 2012)

AUTORISE également une ouverture de crédit au compte 203 de 322 € pour payer l'audit énergétique de la salle des fêtes (ces crédits seront repris au BP 2012)

EGLISE

A la suite de mauvais temps, un vitrail a été endommagé, le support en tuffeau nécessite également une rénovation. Sachant que seules des entreprises spécialisées peuvent faire le travail, des devis sont demandés .

D'autre part il apparaît que les sapins abîment le crépi de l'église. Peut être serait il judicieux de les enlever ?

Fenêtres mairie :

Il reste 2 fenêtres en bois à changer, celle de la petite cuisine et du foyer des jeunes.

Un devis sera demandé aux 2 artisans « menuisier poseur » de la commune

Terrain donné à la commune

L'aménagement de ce terrain est à prévoir et les idées d'un paysagiste seraient intéressantes .Une réflexion globale sur ce terrain mais aussi sur le plan d'eau ,la voie verte, l'aire de jeux etc... serait souhaitable

Dans un premier temps un passage est nécessaire pour l'entretien .

Jeunes et Com Com

Un emploi a été crée au sein de la communauté de communes de Cossé le Vivien pour encadrer les jeunes de 11 à 18 ans.

Le foyer des jeunes de la commune ne fonctionne plus depuis plusieurs années .

Une réunion va être proposée en février aux jeunes de 14 à 18 ans de la commune (et/ou aux parents) en présence de cet animateur afin de connaître les aspirations de jeunes et la possibilité ou non d'essayer de relancer ce foyer

Reconstruction de chemin

Monsieur le Maire rappelle l'information du 10.11 2011 concernant le « chemin vert » à savoir la remise dans son état initial. Un devis de terrassement a été établi par les ETS Février (successeur de Mr MACE) 807.50€ HT .le conseil accepte ce devis .